

L ASSOCIATION KAL AKAL
OBSERVATOIRE DES DROITS
HUMAINS DE L'AZAWAD



جمعية كل أكال
L ASSOCIATION KAL AKAL

OBSERVATOIRE DE VEILLE CITOYENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS
HUMAINS DU PEUPLE DE L'AZAWAD, "ASSOCIATION KAL AKAL"

RAPPORT N°06/AKA/2025

Période : Mois de Juillet

Date : le 1^{er} aout 2025

Introduction

Dans le cadre de sa mission de veille citoyenne, de documentation des violations des droits humains et de soutien aux victimes, l'Association Kal-Akal poursuit son travail inlassable d'observation sur le terrain, dans les régions de l'Azawad et du centre du Mali. À travers son réseau de témoins locaux, de relais communautaires et de partenaires de confiance, l'association collecte et vérifie les informations relatives aux atteintes aux droits humains et au droit international humanitaire.

Le mois de **juillet 2025** a été marqué par une recrudescence préoccupante des exactions ciblant les populations civiles. Ces violations, attribuées en grande partie aux Forces armées maliennes (FAMA) et à leurs supplétifs du groupe **Africa Corps**, se sont traduites par des frappes aériennes indiscriminées, des exécutions sommaires, des disparitions forcées, des pillages et des destructions de biens civils essentiels.

Ces actes, souvent commis dans des zones reculées, affectent gravement la vie quotidienne des communautés locales qu'elles soient nomades ou sédentaires et participent à une stratégie de terreur qui vide les villages, détruit les infrastructures vitales (eau, santé, commerce) et sème un climat de peur généralisée.

Le présent rapport dresse un état des lieux documenté des exactions commises durant le mois de juillet 2025. Il vise à alerter l'opinion nationale et internationale, à faire entendre la voix des victimes, et à rappeler que la protection des civils demeure une obligation fondamentale en période de conflit.

I. EXÉCUTIONS SOMMAIRES ET MEURTRES CIBLÉS : 33 cas confirmés

Le 2 juillet : à Djounhane (sud-ouest de Kidal), Sidi Mohamed Ag Bigga alias *Borati* a été exécuté. Son fils et deux enfants ont été blessés.

Le 6 juillet : à Silla (Nord de Soumpi), 6 civils peuls ont été tués sur place par une patrouille FAMa-Africa Corps.

Le 8 juillet : à Zouéra (Goundam), bombardement sur la foire hebdomadaire : 4 enfants tués, un blessé non identifié, et 4 autres blessés.

Le 8 juillet : 13 civils peuls et tamacheq noirs exécutés près d'Inkorkor, après avoir été contraints à creuser leur propre tombe par FAMa/Africa Corps.

Le 11 juillet : à Adar N'Taklit (Indelimane, Ménaka), frappe de drone : 5 morts (dont 4 femmes et un vieil homme), 20 blessés.

Le 12 juillet : à Ighassan In Elwan (Gourma), mort d'Assaleh Ag Ebeidadj. Ayad Ag Kitia porté disparu, un blessé grave (Moymouane), plusieurs motos brûlées.

II. ENLÈVEMENTS, DISPARITIONS FORCÉES ET TORTURES : 17 cas confirmés

Le 2 juillet : Mohama Ag Moussa et Sadam Ag Ahmed interceptés entre Intahaka et Gao, torturés puis relâchés.

Le 6 juillet : sur l'axe Ansongo-Gao, braquage par des hommes armés : passagers dépouillés, un chauffeur exécuté.

Le 12 juillet : à Goundam, arrestation puis libération du professeur Mohamed Ag Loulou par FAMa/Africa Corps.

Le 18 juillet : à Tagharoust, Africa Corps aurait utilisé des jouets piégés pour terroriser les enfants.

Le 30 juillet : arrestation de 3 personnes à Kidal tous originaires de Talataye résident à Kidal depuis des années par Africa Corps.

III. PILLAGES ET DESTRUCTIONS DE BIENS CIVILS : 10 cas confirmés

Le 30 juin : à Inbouguitène, pillage de vivres, destruction de 3 motos.

Le 2 juillet : entre Intahaka et Gao un moto et argent retirées à deux jeuns par une patrouille FAMa-Africa Corps ex Wagner.

Le 6 juillet : à Silla, plusieurs habitations vandalisées.

Le 11 juillet : à Banguel, frappes sur des dépôts de carburant appartenant à des commerçants.

Le 12 juillet : à Ighassan In Elwan, véhicule brûlé appartenant à Bahaye, plusieurs motos détruites, marchandises emportées.

Le 16 juillet : à Inkoufé (70 km de Kidal), des frappes de drones ont tué et blessé plusieurs animaux.

Le 19 juillet : à Tin-Aïcha (zone de Gargando), frappes sans victime humaine, mais dégâts matériels. À Ber (Tombouctou), destruction délibérée du château d'eau, unique source d'eau potable.

IV. CONSÉQUENCES HUMANITAIRES : EXODE, TRAUMATISMES, DÉPLACEMENTS **11 incidents majeurs, affectant plusieurs centaines de personnes**

- ➔ À Zouéra, la population a fui la localité après le bombardement de la foire.
- ➔ Des familles entières ont quitté la zone de **Ber** après la destruction du château d'eau.
- ➔ Incendie de commerces (Niariniara, Goundam), de véhicules, de motos et de stocks alimentaires.
- ➔ Destruction de 4 points d'eau à Inadjabar, privant des centaines de familles d'un accès sécurisé à l'eau potable.
- ➔ Des dépôts de carburant commerciaux ciblés à Banguel, causant des pertes économiques majeures.

V. VIOLS ET VIOLENCES SEXUELLES : 0 cas confirmés

Aucune confirmation officielle, mais des suspicions pèsent sur plusieurs localités où les populations ont fui après des incursions.

Conclusion

Le mois de juillet 2025 se conclut sur un tableau effroyable de violence systématique contre les civils. L'armée malienne et ses alliés du Africa Corps continuent de perpétrer des actes assimilables à des crimes de guerre, souvent loin des regards, dans des zones rurales et isolées.

L'Association Kal-Akal dénonce avec la plus grande fermeté cette escalade de la terreur militaire et appelle la communauté internationale à prendre ses responsabilités. Une enquête indépendante et impartiale est urgente pour établir les faits, identifier les responsables et mettre fin à l'impunité.

Kal-Akal poursuivra son travail de documentation et de témoignage, aux côtés des victimes, jusqu'à ce que justice leur soit rendue.

Quelques images des crimes :

1-Tombouctou – Une frappe de drone sur une voiture civile près de Gargando blesse deux fillettes. Les civils, une fois de plus, en paient le prix



2-Entre Intahaka et Gao – Deux jeunes à moto ont été arrêtés et ont subi des sévices corporels infligés par une patrouille FAMa-Africa Corps. Leur moto et leur argent ont été confisqués.



Adresses de l'Association :¹

1. facebook : <https://cutt.ly/Fekd7aMb>
2. blog : <https://www.kal-akal.com/>
3. Twitter : <https://x.com/kalakal2012/>

¹ **Aka** : Association Kal-Akal

FAMA : Forces Armées Maliennes

Wagner : Groupe paramilitaire russe Wagner

AK : Africa korps

EIGS : État Islamique dans le Grand Sahara

Kal-Akal : Association de défense des droits humains en Azawad

CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

EI : État Islamique